

**LE FRANÇAIS - LANGUE UNIVERSELLE,
CAR AUSSI (ET SURTOUT) LANGUE DU DROIT!**

Professeur d'Université Constantin FROSIN
Université «Danubius» de Galati

«Qui a le droit avec soi, peut aller le front haut».
Sophocle

Rezumat: *Articolul este o demonstrație argumentată a temei indicate în titlu, dar și o pledoarie întemeiată (pe aceleași argumente) pentru supremația limbii franceze în domeniul Dreptului –fie exclusiv al acestei limbi! De la exemple de scriitori francezi specialiști - mai mult sau mai puțin și ai Dreptului și/sau ai filosofiei, la exemple de personalități marcante ale Istoriei care au preferat limba franceză în locul altora, chiar și în defavoarea propriei limbi, excursul nostru ilustrează, pas cu pas, evoluția limbii franceze înspre claritate și concizie, limpezime și logică, dar și, vai ! decăderea ei actuală la stadiul de limbă regională – asaltul angloamericane este, evident, la originea poziției hegemonice și exclusivist-intolerante a limbii engleze. De la constatativ la participativ, concluzia este una: renașterea limbii franceze nu va întârzia prea mult să se facă simțită!*

Cuvinte-cheie: *limba franceză, drept, claritate, precizie, umanitate, universal*

Abstract: *The article is a reasoned demonstration of the theme indicated in the title, but also a reasoned plea (on the same arguments) for the supremacy of the French language in law domain or even it is exclusive in this domain! From the examples of French specialists – belonging more or less to law and/or philosophy domain, the examples of the historical personalities who preferred French language instead of other languages,*

even against their own languages, the analysis illustrates, step by step the evolution of the French language towards concision and clarity, purity and consistency, but also, wait! its current decline to the status of regional language – the assault of English American is, obviously, at the origin of the hegemonic position and exclusively intolerant of the English language. From certainty to participatory, there is only one main conclusion: the rebirth of French language will not delay its appearance!

Keywords: *French language, law, clarity, precision, humanity, universal*

Ce syntagme: *Le Français, langue universelle*, lequel, ces derniers jours, prête à sourire à *certains endroits* de la planète, cesse de faire sourire dès qu'il s'agit du Français en tant que langue du Droit, puisque le Droit est on ne peut plus universel!

Une langue universelle ou qui, tout au moins, aspire à l'universalité, est une langue acceptable en plusieurs moments de la durée et dans tous les pays où la langue française se rencontre. Des exemples d'écrivains français qui ont rendu le français *universel* par leurs écrits, il faut absolument citer Descartes, Voltaire, Pascal, Valéry et Bergson, tous – plus ou moins – des philosophes ou, si l'on préfère, des écrivains - philosophes!

Pour éviter de prêter le flanc à des critiques genre: «c'est un plaidoyer *pro domo*, il tire la couverture à soi, puisqu'il enseigne dans une Faculté de Droit», nous allons faire ressortir les traits qui font réellement du français une langue universelle, sans trop insister sur ses rapports avec le Droit, puisque ce sont ces traits eux-mêmes qui l'ont fait choisir par le français comme langue d'expression.

Par ailleurs, ce fut l'**Académie de Berlin** qui proposa, pour son concours d'éloquence, la question significative: «*Qu'est-ce qui fait de la langue française la Langue universelle de l'Europe?*» Rivarol consolida cette image proposée par les Allemands (!) par son ***Discours sur l'universalité de la langue française***, qu'il clôt par des propos devenus célèbres: *Ce qui n'est pas clair, n'est pas français!*

Comme nous n'avons pas eu la chance de lire ce *Discours* de Rivarol, nous avons réuni quelques arguments que nous avons trouvés

pertinents et illustratifs. Par exemple, les **devises royales** étaient en français: *Honni soit qui mal y pense* (datant de 1348) et *Dieu et mon droit*. La devise de la Hollande est française aussi: «*Je maintiendrai*».

Le maître de Dante, Brunetto Latini, écrivait en langue française, qu'il considérait comme «*la parlure plus délitable et commune à toutes gens*», *id est*, en français contemporains: «*le parler le plus délectable/agréable et commun à tous/connu par tout un chacun*». **Marco Polo**, le célèbre voyageur, dicte, en 1296, en français le récit de son voyage. L'inégalable **Dante**, ayant refusé le latin pour son œuvre, songeait à écrire *la Divine Comédie* en français!

D'autres exemples de l'incroyable usage qu'on faisait du français: **Leibniz** écrivait le plus souvent en français. **Frédéric II de Prusse** remplace le latin par le français à l'Académie de Berlin et correspond avec Voltaire. A Saint-Pétersbourg, les mémoires de l'Académie sont rédigés en français sous l'impératrice **Catherine la Grande**.

Plus près de nous, **les Papes** Paul VI et Jean-Paul II, reçus à l'ONU, y ont parlé en français! Les notes internationales du **Vatican** sont aussi en français.

Le grand disparu, regretté par nous tous: **Léopold Senghor**, le Président de l'Organisation Mondiale de la Francophonie, remarquait: «*Le français est une langue à vocation universelle, de gentillesse et d'honnêteté, et il nous a fait don de ces mots abstraits et si rares dans nos langues.*»

Et que dire du grand **Benjamin Franklin** (homme politique, physicien et publiciste américain, l'inventeur du paratonnerre, qui, après avoir rédigé avec Jefferson et John Adams *la Déclaration d'Indépendance*, en 1776, vint à Paris négocier l'alliance française, effective en 1778), qui affirmait: «*Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France*».

Certes, le français n'a pas été de tout temps cette langue à vocation universelle, ne fût-ce que pour l'amour de la vérité contenue par l'observation que *toute langue est un dialecte qui a réussi!* En effet, des siècles durant, il n'y a pas eu de français, car il n'avait ni grammaire, ni normes. Le français s'origine dans le plus vulgaire des latins, celui des marchands, petits soldats, esclaves, souteneurs qui étaient en contact avec le peuple. Ce fut déjà un latin parlé, vulgaire, qui arriva en Gaule avec César,

ayant peu de rapports avec la langue classique. Il faut admettre que, même vers la fin du XII^e siècle, lorsqu'on commence à parler du français comme langue à part entière, il n'y a pas à proprement parler un français, mais *des français*, comme: le picard, le normand, le bourguignon, le parisien, l'occitan ou le provençal. Ce fut par degrés et grâce à la multiplication des contacts entre le pouvoir royal et les serviteurs de l'Etat que se constitua une sorte de langue commune.

Tout ceci avait déblayé le terrain pour l'**Ordonnance de Villers-Cotterêts** de François I^{er} (le 28 septembre 1539), imposant le français comme langue de la justice et de l'administration, au détriment du latin. Ce qui ne veut nullement dire qu'il n'y avait pas eu de textes en français: les gloses destinées à expliquer le latin biblique, puis les fameux *Serments de Strasbourg* (une sombre histoire d'héritage entre les petits-fils de Charlemagne) et, vers 880, *la Séquence de Sainte Eulalie* (une histoire de sainte martyrisée).

Un rôle particulièrement important joua le manifeste de **Du Bellay**: *Défense et Illustration de la Langue Française*, lequel constitua un facteur insigne tant pour l'instruction publique, que pour l'unification politique.

Néanmoins, le latin reste la langue de référence, car langue de l'Eglise, de l'Université (fondée en 1150 en Île-de-France) et du Parlement. On peut donc dire que le français était une sorte de sous - langue, un succédané du latin.

Il faudra par la suite toute l'énergie des poètes de la Pléiade avec pour porte-parole Du Bellay pour l'imposer comme langue digne des belles-lettres, et ce non seulement contre le latin, mais aussi contre l'italien (Renaissance oblige!). Comme le français n'avait toujours pas de grammaire à lui, même lors de la concentration du pouvoir monarchique avec Louis XIV et son ministre Richelieu, ce dernier a créé l'**Académie Française**, laquelle s'attellera à un *Dictionnaire* pour codifier cette langue considérée par Richelieu comme langue de référence, car parlée par la plus saine partie de la cour et des meilleurs auteurs.

A l'époque des Lumières, les philosophes proposeront leur **Encyclopédie** et procéderont au dépoussiérage de la langue. Mais le statut de langue universelle du français allait être favorisé par les princes européens

francophiles ou francophones, comme le prussien Frédéric II, la Tsarine Catherine II ou Gustave III de Suède.

Il faudra attendre longtemps pour que la langue française commence enfin à devenir celle de tous les Français, avec l'Ecole obligatoire (obligation, gratuité et laïcité de l'enseignement primaire) de Jules Ferry et ses fameux hussards de la République.

Cependant, l'on abandonna peu à peu le latin, car, en l'employant, on donnait l'impression de reconnaître une suprématie de la maison d'Autriche. Il fallait donc choisir une autre langue. Malheureusement, **les autres langues européennes n'étaient pas arrivées, jusque vers le XV e ou XVI e siècle, à un degré de contrôle et de précision suffisant pour permettre la rédaction d'un traité sans risque d'ambiguïté (double sens), de malentendus ou de confusions, empêchant de se comprendre.** Comme quoi, **la langue témoin s'avéra alors être le français**, dont l'adoption n'est pas du tout liée à une question de puissance de la France.

Comme le langage de la mode: parfumeurs, perruquiers etc., est français, les femmes l'emploient pour ne pas être comprises des domestiques. Hé oui, *cherchez la femme*, le français a l'air de l'avoir trouvée, finalement...!

Toujours est-il qu'il y a eu des *raisons techniques* pour faire adopter le français: **la clarté, la précision et la fixité**, ce pour la bonne raison que **la langue française était, à son époque, la seule langue vraiment fixée**, et ce fut même un obstacle, quelques siècles plus tard, à son expansion. Des institutions, comme l'Académie Française, veillaient sur la langue, et leurs décisions étaient respectées.

Hélas, toute révolution, de quelque genre qu'elle soit, est le fruit de quelque chose de révolu: on revient en arrière, on tourne en un cercle vicieux, on boucle la boucle... Tant et si bien que, à Versailles, *en 1919, le français fut abandonné, premièrement parce que les diplomates américains ont toujours refusé, dès qu'ils sont entrés dans la politique européenne, de parler autrement qu'en anglais.* Ce fut donc pour des pratiques, les mêmes, imbuës de commodité, qui avaient fait prendre le français, que l'on choisit l'anglais!

Après la Seconde Guerre Mondiale, à la **Conférence de Saint Francisco en 1945**, première grande conférence internationale préparatoire à l'ONU, **on avait admis cinq langues, mais il fallait choisir une langue de travail**. Les Etats-Unis proposèrent l'anglais, comme étant la langue la plus répandue, car la langue des affaires, de l'économie, ce à quoi les autres délégations ne s'empressèrent pas d'acquiescer, et **le français fut admis à une voix de majorité**.

En fait, en 1962, 35 délégations sur 105 s'exprimaient en français, et, en 1966, 43 délégations sur 112 s'exprimaient en français. Ce qui se passe en ce moment, et le triste sort lequel est voué au français, on en est tous au courant.

Pourquoi la langue française doit-elle (ou se doit-elle de) rester une d'universelle: simplement parce qu'elle n'appartient plus en propre au peuple français, mais à l'ensemble des pays francophones. Les Français actuels ne sont plus point les propriétaires de cette langue qu'est le français, ils en sont simplement les dépositaires, et ce rôle impose des efforts persévérants pour la maintenir pure et la transmettre telle quelle à leur tour.

D'un autre point de vue, l'essor de la langue française et la généralisation de son emploi ont été des facteurs déterminants dans la construction de la nation française. La création de l'Académie Française en 1635 visait à *«donner à l'unité du royaume forgée par la politique, une langue et un style qui la symbolisent et la cimentent»*. Tout ceci contribua au débordement rapide du français des cadres de la nation, aux XVII^e et XVIII^e siècles. **C'était la langue de l'aristocratie et des personnes cultivées dans tout le nord de l'Europe, en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Roumanie.** C'était également, surtout, **la langue de la diplomatie**, ce qui a fait dire que l'empire de la langue française dépassa largement l'empire politique et économique de la France.

Parmi les éléments définitoires de cet état de choses, il faut citer **le multilinguisme** qu'est la règle de l'Europe et la règle en France, signe premier de la tolérance et de l'ouverture au monde, et le fait que **la France est un pays où l'on a la passion de la langue**. Ce qui fait que l'on ne saurait laisser s'abîmer une telle langue, simplement parce qu'**elle est indispensable à l'humanité...!**

Et ce, même si, toutes les deux semaines, une langue disparaît... Il n'en est pas moins vrai que, sur les 6000 langues parlées aujourd'hui sur notre planète, cent langues suffisent pour répondre à 95% des besoins de l'humanité.

Et pourtant, l'avènement ou la survie d'un monde multipolaire ne signifie pas que l'instauration d'une véritable démocratie à l'échelle mondiale, mais aussi et surtout la **sauvegarde du patrimoine culturel de l'Humanité**. Quant au français et à la Francophonie, on ne vise pas à défendre une langue: le français, au mépris des autres, mais simplement à **préserver la diversité du monde**. Sans parler de ce que le français est, avec l'anglais, la seule langue qui soit enseignée sur tous les continents! Ce qui, indirectement, fait de cette langue, **un trait d'union entre tous ces continents**.

A notre avis, si le français favorise la communication tout en préservant l'héritage, s'il est de taille à inventer l'inexprimé tout en structurant notre rapport (mental, certes) au monde, c'est qu'il est clair, riche, plastique et cohérent. S'il a été considéré – et l'est encore par d'aucuns, dont nous-même – universel, c'est qu'il est tout un monde, tout en étant cette matière *immatérielle* (sic!) qui se transmet par l'apprentissage, se conserve par la mémoire et se cultive chaque jour grâce à l'énergie de son propre génie, partagé par tous ceux qui la pratiquent.

A différence d'autres langues, le français s'est voulu langue administrative, puis culturelle, tout en s'accompagnant d'une curiosité réelle pour les langues locales. Cela étant, le français s'avère être plus qu'un simple lexique rendant compte du monde connu, car il contient les mondes en devenir, tout en nous permettant de les appréhender et, au besoin, de les inventer.

L'emploi de cette belle langue fait de nous, les locuteurs du français, des citoyens du monde à part entière, conscients d'où nous venons pour mieux savoir où nous allons. Plus d'un millénaire de langue française en témoigne amplement, car elle a engendré une culture langagière complexe, multiple et féconde, laquelle nous aide à mieux nous connaître, grâce à la différence qui nous en sépare, et où nous nous retrouvons nous-mêmes citoyens de l'Univers.

Nous allons finir sur un ton plus enjoué, sans verser dans le désespoir de ceux qui se plaignent à tout bout de champ de l'invasion de l'anglais, sans rien faire pour autant.

Universelle, cela veut dire parlée par l'Un, le Seigneur, le Créateur, celui - même qui engendra le Verbe. Le français, langue marquée par le doute, et cartésienne au possible, a créé, paraît-il, cet adjectif subtile, car, malgré la tournure interrogative, nous réalisons qu'il s'agit de la langue de l'Un, le français étant la langue qui nous dirige vers l'Un, qui verse dans la Divinité, étant la langue élue, comme il existe le peuple des élus. Ou: l'Un, elle y verse...!

Décomposée dans la tradition des jeux de mots, *universelle* donne encore: elle, unique et verte à la fois = la langue française! Ou: le monde est un poème à un seul vers, contenu et illustré par elle, la langue française! Ou, à la limite: le seul ver qui ronge (ou, plutôt, qui in - forme) l'homme et l'univers, c'est elle, la langue française! Ou encore: *UN y est, vers elle!* C'est là que règne l'UN, dans l'empire du Verbe français! Ou, finalement: l'UN fouette vers cette langue (le français), *id est y*, où il est en selle! (serait-ce pour cela les détracteurs mettent le français sur la sellette?!)

En ce qui nous concerne, nous sommes écrivain d'expression uniquement française, auteur de 17 volumes de vers, auteur d'une quarantaine d'ouvrages scientifiques (dicos, manuels, cours pratiques, recueils d'essais, études et leçons), traducteur d'env. 200 volumes dans tous les genres, publié par déjà plus de 600 revues d'expression française de par le monde, non seulement en Europe!

Sans vouloir nous venter, nous pensons que, si tous les hommes de culture francophones, tous les écrivains de langue française faisaient comme nous, la situation du français serait toute autre aujourd'hui! Entre nous soit dit, le français est la langue représentative de l'Europe, et non pas l'anglais, qui s'est exporté en tant que *matière première* aux Etats-Unis, d'où l'on tente d'importer on ne sait pas trop bien quoi. Lorsque le français faisait la loi dans les arts, la mode, la littérature, l'anglais était la langue d'un Etat à venir: les Etats-Unis d'Amérique, qui n'était pas encore sur la carte du monde! Hélas...

Sans risquer de vous entraîner dans les couloirs de la linguistique ou de la lexicologie, je vous propose – voire vous défie! - de trouver une autre langue où les citations suivantes soient mieux dites/écrites! Vous ne réussirez pas, car certaines de ces citations ont été formulées d’abord en français, ensuite traduites dans la langue maternelle de leur auteur. Sans arrière-pensée, je prends un plaisir avoué/déclaré à vous rappeler qu’Edgar Allan Poe aimait davantage la traduction française de Baudelaire que son propre original... Et il n’est pas le seul... Voilà donc ces citations, qui donnent à réfléchir – de toute façon, il y a là matière à réflexion!

- 1) La liberté c'est le respect des droits de chacun; l'ordre c'est le respect des droits de tous.
- 2) C'est le devoir qui crée le droit et non le droit qui crée le devoir.
- 3) Où manque la force, le droit disparaît; où apparaît la force, le droit commence de rayonner.
- 4) Nous avons de nos jours plus d'hommes de droit que de droits hommes.
- 5) Il y a bien un droit du plus sage, mais non pas un droit du plus fort.
- 6) C'est la force et le droit qui règlent toutes choses dans le monde; la force, en attendant le droit.
- 7) La force n'a ni droit ni raison, mais il peut être impossible de s'en passer pour faire respecter le droit et la raison. **Louis Antoine de Saint-Just**
- 8) L'injustice ne se trouve jamais dans les droits inégaux, elle se trouve dans la prétention à des droits égaux.
- 9) L'inviolabilité de la vie humaine est le droit des droits. **Victor Hugo**
- 10) La révolution a commencé par la déclaration des droits de l'homme: elle ne finira que par la déclaration des droits de Dieu. **Louis de Bonald**
- 11) Ce qu'on appelle liberté, dans le langage politique, c'est le droit de faire des lois, c'est-à-dire d'enchaîner la liberté. **Auguste Vermorel**
- 12) La justice est le droit du plus faible. **Joseph Joubert**
- 13) La liberté n'est pas un droit, c'est un devoir.
- 14) Nul ne possède d'autre droit que celui de toujours faire son devoir. **Auguste Comte**

- 15) Qui ne défend pas ses droits mérite de les perdre.
- 16) Quand le droit n'est pas la force, il est le mal. **Oscar Wilde**
- 17) La vraie liberté n'est pas de faire ce qu'on veut, mais ce qu'on a le droit de faire. **Victor Cousin**
- 18) Le droit est le souverain du monde. **Mirabeau**
- 19) Le droit n'est autre chose que la raison même. **Bossuet**
- 20) La plus fausse apparence a le droit de nous troubler. **Corneille**,
Suréna.
- 21) La liberté est le droit de faire ce que les lois permettent.
Montesquieu, *Esprit des lois*.

N. B. Dans n'importe quelle langue vous essaieriez de dire la même chose, vous ne réussirez jamais! Ni en roumain, quoi qu'on dise... D'autant moins, hélas! En français, tout le monde est d'accord que ce sont là des perles de pensée! *Universel* va de pair avec *unique*, *universalisme* va de pair avec *unicité*! Et *français* va de pair avec *européen*, comme la France va de pair avec l'Europe (n'a-t-elle jeté les bases de l'Union Européenne par ses deux représentants: Jean Monnet et Robert Schuman?).